

ACTION URGENTE

DEUX HOMMES TORTURÉS AU MEXIQUE

Deux hommes, membres d'une organisation paysanne dans l'État du Chiapas (sud du Mexique), ont été torturés en détention après avoir été arrêtés sans mandat. Un troisième membre de la même organisation est actuellement détenu à environ 2 000 kilomètres de son domicile, dans un lieu où il ne peut voir ni sa famille, ni son avocat. Ces trois hommes sont accusés d'avoir occupé des terres illégalement en 2005.

Le 24 octobre à l'aube, dans la municipalité de Venustiano Carranza, les domiciles de plusieurs membres de l'Organisation paysanne Emiliano Zapata (OCEZ) ont été perquisitionnés par la police de l'État du Chiapas. Lorsque les policiers sont entrés chez **Roselio de la Cruz González**, ils ont frappé et menacé l'un de ses fils en pointant un pistolet sur lui afin qu'il révèle le lieu où se trouvait son père. Roselio de la Cruz s'est immédiatement rendu. Sa famille l'a vu être frappé à l'abdomen avant d'être poussé dans un fourgon de police. Au cours de la même nuit, des policiers ont pénétré au domicile de **José Manuel de la Torre Hernández**, situé à proximité. Ils l'ont frappé, ainsi que ses trois enfants qui tentaient d'empêcher qu'il ne soit emmené. Les policiers n'ont pas présenté de mandat pour l'arrestation de ces hommes, ni pour la perquisition de leurs domiciles. D'autres membres de l'OCEZ habitant les environs ont vu leur domicile fouillé, mais aucun d'eux n'a été arrêté. Selon une organisation locale de défense des droits humains, plusieurs centaines de policiers et de militaires sont restés sur place pendant au moins deux jours.

Roselio de la Cruz et José Manuel de la Torre sont actuellement détenus dans une prison d'État. Leur avocat a affirmé que, lors de leur interrogatoire, on leur avait bandé les yeux et ils avaient été attachés et battus. Roselio de la Cruz a en outre été menacé de mort, tandis que des fonctionnaires ont placé un sac en plastique sur la tête de José Manuel de la Torre jusqu'à ce qu'il soit au bord de l'asphyxie, puis lui ont fait inhaler de l'eau jusqu'à ce qu'il s'évanouisse. Ces deux hommes ont été forcés à signer des documents qu'ils n'ont pas été autorisés à lire. Un autre membre de l'OCEZ qui habite à Venustiano Carranza, **José Manuel Hernández Martínez**, a été arrêté le 30 septembre. Alors qu'il devrait être détenu par les autorités de l'État du Chiapas, il a été transféré le 16 octobre dans une prison fédérale située à environ 2 000 kilomètres. Cette distance est trop longue pour que ses proches et son avocat puissent lui rendre visite, si bien qu'il est détenu au secret *de facto*.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à garantir que Roselio de la Cruz et José Manuel de la Torre ne seront ni torturés, ni soumis à d'autres mauvais traitements ;
- demandez-leur de mener sans délai une enquête impartiale sur les actes de torture qu'ils ont subis et de déférer les responsables présumés devant la justice ;
- priez-les instamment de veiller à ce que ces deux hommes soient libérés immédiatement, à moins qu'ils ne soient inculpés sans délai d'une infraction reconnue par la loi et jugés conformément aux normes internationales d'équité, ce qui implique que tout élément obtenu sous la torture soit déclaré irrecevable ;
- demandez que José Manuel Hernández Martínez soit autorisé à entrer en contact avec sa famille et son avocat ;
- engagez les autorités à mettre un terme aux perquisitions illégales et aux manœuvres d'intimidation visant des sympathisants de l'OCEZ et d'autres habitants de Venustiano Carranza, et à enquêter sur le déroulement de cette opération policière.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 DÉCEMBRE 2009 À :

Gouverneur de l'État du Chiapas :

Lic. Juan Sabines Guerrero
Gobernador del Estado de Chiapas
Palacio de Gobierno
Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, Mexique
Fax : +52 961 6188050 poste 21122
Courriers électroniques :
juansabines@chiapas.gob.mx
Formule d'appel : *Señor Gobernador*, /
Monsieur le Gouverneur,

Procureur général de l'État du Chiapas :

Mtro. Raciél Lopez Salazar
Procuraduría General de Justicia
Libramiento Norte no.201
Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, Mexique
Fax : + 52 961 6165724
Formule d'appel : *Señor Procurador*, /
Monsieur le Procureur,

Procureur général de la République :

Lic. Arturo Chávez Chávez
Procuraduría General de la República
Av. Paseo de la Reforma no. 211.213,
México D.F., C.P. 06500, Mexique
Fax : + 52 55 53 460908
Formule d'appel :
Señor Procurador, / Monsieur le
Procureur,

Copies à : Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de las Casas, courriers électroniques : accionurgente@frayba.org.mx

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DEUX HOMMES TORTURÉS AU MEXIQUE

AU 287/09, AMR 41/056/2009, 27 octobre 2009

AMNESTY
INTERNATIONAL

